

## **CONDITIONS GÉNÉRALES - [CAMPAGNE ENGAGEMENT SOJADE]**

### **ARTICLE 1 - Identité**

**OLGA**, une société de droit français, dont le siège social est situé 2 rue Julien Neveu 35530 Noyal-sur-Vilaine, France, immatriculée au SIREN 709 200 307,

Ci-après dénommée "**Société Organisatrice**"

Lance, à des fins promotionnelles, en Europe (sauf France), du **15/04/2024 au 31/07/2024 inclus**, une campagne de promotion sans obligation d'achat, sur le site internet de Sojade.

nommée "**Protégeons la forêt ensemble**",

ci-après dénommée la "**Campagne**".

Les présentes conditions générales sont disponibles sur le site web de Sojade pendant la durée de la campagne.

### **ARTICLE 2 - Définitions**

- "**Campagne**" : désigne la campagne promotionnelle organisée par OLGA et plus particulièrement la marque SOJADE, objet des présentes Conditions Générales, disponible sur **sojade.eu**
- "**QR Code**" : est géré par un fournisseur externe nommé QR PLANET (<https://qrplanet.com/>)
- "**Projet financé**" : le projet décrit à l'article 6 auquel le participant peut contribuer.
- "**Montant**" : 14 000 €
- "**Participant**" : personne physique participant à la campagne afin de contribuer au projet décrit à l'article 6
- "**Société Organisatrice**" : OLGA et OLGA Deutschland
- "**Points de vente**" : magasins de détail participant à la présente campagne
- "**Packs**" : les produits de la marque "SOJADE" sur lesquels le QR Code est apposé. Ces produits sont détaillés dans l'article 3.2.2
- "**Conditions**" : Conditions applicables à la présente campagne.
- "**Site web**" : Sojade.eu

### **ARTICLE 3 - Participation et description de la campagne**

#### **3.1 Conditions de participation**

Toute participation à la campagne implique l'acceptation de toutes les dispositions des conditions. Toute personne physique peut participer à la campagne.

### 3.2 Modalité de la campagne

La campagne se déroulera du **15/04/2024 au 31/07/2024** aux heures et jours d'ouverture des points de vente, ainsi qu'en ligne sur les sites web suivants :

- <https://sojade.eu/en>
- <https://sojade.eu/de>
- <https://sojade.eu/es>
- <https://sojade.eu/it>

#### 3.2.1 Processus de la campagne

Pour contribuer à la campagne, le participant est invité à flasher le code QR avec son téléphone portable afin d'atterrir sur le site web de la campagne.

Pour chaque QR Code flashé, la Société Organisatrice versera 1 € à Bergwaldprojekt dans la limite de 14 000 €, afin de financer le Projet.

#### 3.2.2 Produits de la campagne

Les produits disponibles dans les magasins de détail, étiquetés avec le code QR à flasher, sont les suivants :

Référence	Code Produit AS400	Code Produit M3
SOJADE EXP.NATURE 400G	708 102	100 998
SOJADE EXP MYRTILLE 400G	708 332	101 017
SOJADE EXP ABRICOT 400G	708 204	100 999
SOJADE EXP.FRAMB.PASSION 400G	708 224	101 005
SOJADE EXP. MANGUE PECHE 400G	708 322	101 015
SOJADE EXP.NATURE 150G	-	109 378
SOJADE EXP.MYRTILLE 150G	-	109 383
SOJADE EXP.MANGUE-PECHE 150G	-	109 382
SOJADE EXP.FRAISE 150G	-	109 381
SOJADE EXP.FRAMBOISE-PASSION 150G	-	109 380
SOJADE EXP.ABRICOT 150G	-	109 379
QUARK VANILLE EXP 400G	768 260	108 747
SOJADE SKYR NATURE 400G <b>NEW</b>	NEW	111 567
SOJADE SKYR FRAMBOISE 400G <b>NEW</b>	NEW	111 592

#### 3.2.3 Publication du montant total

A la fin de la Campagne, la Société Organisatrice s'engage à verser le montant total collecté par la Campagne à Bergwaldprojekt, afin de financer le Projet, dans la limite de 14 000 €.

Le montant collecté par la Société Organisatrice sera publié sur le site web.

#### **ARTICLE 4 - Cas de nullité**

En participant à la campagne, le participant s'est engagé à être lié par les présentes conditions, ainsi que de respecter les lois, les règlements et les règles déontologiques applicables à la campagne. Toute infraction peut donner lieu à des poursuites judiciaires.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'annuler à tout moment la Campagne, en cas de fraude manifeste sous quelque forme que ce soit, notamment informatique.

#### **ARTICLE 5 : Convention sur la preuve**

Toutes les données que la Société Organisatrice pourrait détenir, notamment dans ses systèmes informatiques, sont juridiquement contraignantes et considérées comme une preuve de connexion ou de tout traitement d'informations qui pourrait être nécessaire à l'exécution de la Campagne.

La Société Organisatrice résoudra à sa discrétion toute question relative à l'interprétation et à l'application des conditions.

#### **ARTICLE 6 - Présentation du projet**

Bergwaldprojekt est une association allemande dont l'objectif est de :

- préserver les multiples fonctions des écosystèmes
- sensibiliser à l'importance de nos ressources naturelles et aux menaces qui pèsent sur elles
- motiver le public à utiliser les ressources naturelles d'une manière compatible avec la nature

Sojade s'est engagée à financer un projet d'une semaine dans la région du Fichtelgebirge en Allemagne, une région avec une longue histoire minière. La principale ligne de partage des eaux européennes entre la mer du Nord et la mer Noire passe par là. Dans le Fichtelgebirge, le rare grand tétras a encore trouvé un endroit où vivre et se réfugier. L'objectif de ce projet est de restaurer et de protéger cet écosystème.

#### **ARTICLE 7 – Propriété Intellectuelle**

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant la Campagne sont strictement interdites. Les marques citées sont des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

Toutes les marques, logos et autres signes distinctifs reproduits sur les différents supports de communication dédiés à la Campagne sont ou sont susceptibles d'être la propriété exclusive de leurs titulaires et sont ou sont susceptibles d'être protégés. Toute reproduction non autorisée de ces marques, logos et signes constitue ou est susceptible de constituer une contrefaçon passible de sanctions pénales. Toute utilisation des éléments de la campagne, par quelque moyen que ce soit, est soumise au respect des règles de propriété intellectuelle.

## **ARTICLE 9 - Responsabilité**

En cas de divergence entre les présentes conditions et celles figurant dans tout matériel promotionnel, les présentes conditions prévaudront.

Si la campagne ne peut se dérouler comme prévu pour des raisons incluant, mais sans s'y limiter, la falsification, l'intervention non autorisée, la fraude, la malhonnêteté, les défaillances techniques ou toute autre cause indépendante de la volonté de la Société Organisatrice qui corrompt ou affecte l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de cette campagne, la Société Organisatrice se réserve le droit de disqualifier toute personne qui altère le processus de participation ou ne respecte pas les présentes conditions, ou d'invalider toute participation affectée et/ou d'annuler, de modifier ou de suspendre la campagne.

Aucune responsabilité ne peut être prise pour des informations telles que le code QR clignotant qui ne peut être délivré pour des raisons techniques, de livraison ou autres.

Contribuer à la Campagne implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, les risques liés à la connexion, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau Internet. La Société Organisatrice ne peut être tenue pour responsable des dysfonctionnements pouvant affecter le réseau Internet, des problèmes de configuration ou des problèmes liés à un navigateur donné.

Il incombe à tous les participants de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger leurs propres données et/ou logiciels stockés sur leur équipement informatique contre toute attaque. La connexion de toute personne à la Page et la participation à la Campagne se fait sous l'entière responsabilité des Participants. De même, la Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable de tout dommage, matériel ou immatériel, causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ou de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler, notamment sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale. Si pour quelque raison que ce soit, cette Campagne ne devait pas se dérouler comme prévu par suite d'un virus informatique par exemple, d'un bug, d'une intervention ou d'une intrusion extérieure et non autorisée sur le système informatique, d'une fraude, d'une défaillance technique ou de toute autre raison échappant au contrôle de la Société Organisatrice et corrompant ou affectant la gestion, la sécurité, l'équité et le bon déroulement de la Campagne, la Société Organisatrice se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de modifier, de suspendre ou de mettre fin à la Campagne immédiatement, sans responsabilité à l'égard des Participants.

La Société Organisatrice se réserve le droit, et ne saurait être tenue pour responsable, en cas de force majeure ou de circonstances imprévues ou de tout autre événement indépendant de sa volonté, d'annuler, d'écourter, de proroger, de reporter ou de modifier les conditions de participation et les modalités de fonctionnement de la Campagne.